

## Cautionnement et découvert

## Par MICHEL WEIDNER, le 25/01/2018 à 08:31

## bonjour

j'envisage de créer une entreprise et demande à mon banquier un découvert en compte courant pour ce faire

accord reçu mais la banque me demande un cautionnement de 25000€ pour un découvert autorisé de 20 000€

est-ce normal sachant que la banque précise que ce montant de cautionnement couvre le principal et les frais annexes (intérêts, pénalités et intérêts de retard éventuels) merci de votre réponse